

Contrats de télécommunication mobile
Année financière : 2015-2016
Trimestre : Avril à Juin 2015

Nom du fournisseur / prestataire de service	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coûts de service mensuels	Dépassements aux forfaits	Coûts totaux
CSPQ / Rogers Communications (Prestataire de premier rang)	Téléphones cellulaires	26			760 \$	3 535.20 \$	17 670.45 \$
	Téléphones intelligents	137			12 227.25 \$		
	Tablettes	1			60 \$		
	Clés cellulaires	11			660 \$		
	Points d'accès cellulaires	5			427.50 \$		
CSPQ / Bell Mobilité (Prestataire de second rang)	Téléphones cellulaires	2			109.50 \$	525.00 \$	1 134.75 \$
	Téléphones intelligents	3			416.25 \$		
	Tablettes	1			84 \$		
	Clés cellulaires						
	Points d'accès cellulaires						
Micro Logic	Tablettes			1 319.80 \$			

Information complémentaire

L'Autorité des marchés financiers fait partie du regroupement des ministères et organismes ayant choisi d'adhérer à l'offre du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en matière de services de mobilité cellulaire. Le CSPQ a pour mission de fournir ou de rendre accessibles aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, notamment en matière de ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de moyens de communication à des tarifs regroupés avantageux.